



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département du territoire

Service de surveillance des communes

PR-554 II

20 MAI 2008

Service de surveillance
des communes
Rue des Gazomètres 7
Case postale 36
1211 Genève 8

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

N/réf. : GZU/cgs/341/08

Genève, le 20 mai 2008

Concerne : Crédit de 950 300 F destiné à assurer le renouvellement et l'évolution des équipements de nettoyage et ménagers, des machines de bureau, ainsi que des équipements «métier»

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 28 avril 2008, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie à/au :

- Surveillance des communes, section financière

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

Diffusion

MM. Mugny
Tornare
Mme Salerno
Pagani
Maudet
Moret
Aegerter
Mmes Alimi
Rupp

SCM

Service juridique

MM. Krebs
Lévrier
Mariaux
Mmes Chapuis
Lipawsky

Dossier et documentation

MiS

Date réelle d'affichage : 8 mai 2008

Date légale d'affichage : 8 mai 2008

Fin délai référendaire le : 17 juin 2008

Guillaume Zuber
Directeur